



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

1^{ère} séance du conseil de l'année

L'Épiphanie, le 16 janvier 2019 –Le conseil municipal a tenu le 16 janvier sa première séance de l'année.

Lors de cette séance, un bilan annuel a été déposé sur la qualité de l'eau potable de l'ancienne Ville et de l'ancienne Paroisse, et ce, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Le service d'hygiène est très fier de ce bilan annuel et ne mentionne aucun dépassement ce qui représente un résultat exceptionnel pour l'année 2018.

Le conseil a également présenté son projet de règlement sur la gestion contractuelle. Des projets de Loi 122 et 155 ont reconnu les municipalités comme des gouvernements de proximité et à ce titre leur a accordé plus d'autonomie.

Par ce règlement le conseil souhaite établir de hauts standards d'efficacité dans l'octroi des contrats de la municipalité. Les élus ont ajouté une clause de préférence pour les fournisseurs locaux et régionaux. Le conseil veut ainsi encourager l'économie locale et régionale.

-30-